



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-DEC089 Mission SPS aménagement du carrefour Tournebride - ATAE

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour la mission SPS aménagement du carrefour Tournebride sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon,

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de 2 entreprises et l'analyse des offres reçues,

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise ATAE pour la mission SPS aménagement du carrefour Tournebride en date du 1^{er} octobre 2024,

DÉCIDE

Article 1 : De confier la mission SPS dans le cadre de l'aménagement du carrefour Tournebride à l'entreprise ATAE, 12 avenue Jules Vernes, 44230 Saint Sébastien sur Loire, N° SIRET 50306385100037.

Article 2 : La mission a débuté en novembre 2024 pour une de 6 mois. Elle se déroule en 2 phases.

Article 3 : Le coût de la prestation est fixé à 306€ HT pour la phase 1 et 646 € HT pour la phase 2 pour un montant total de 952 € HT, soit 1142.40 € TTC. Le paiement sera effectué à la fin de chaque des phases.

Article 4 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 5 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 17/04/2025

Le maire,

Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le : **10 AVR. 2025**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ATAE

Yann HERVÉ
12 avenue Jules Verne
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
Tél : 02 51 71 93 30 / 06 40 58 91 03
Email : yherve@atae.fr



Coordination & Sécurité

MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON
Place du Maréchal Foch
CS 30217
44156 ANCENIS-SAINT-GEREON CEDEX

| | | |
|----------------------------|--------|------------|
| Devis | Numéro | D240857 |
| ST SEBASTIEN SUR LOIRE, le | | 01/03/2025 |

Date de validité : 31/05/2025
Mode de règlement : Virement SEPA

DEVIS DE PRESTATION : MISSION SPS

Dénomination de l'affaire : **AMENAGEMENT CARREFOUR TOURNEBRIDE**
Adresse de l'affaire : -
44150 ANCENIS - SAINT GEREON
Montant de l'opération en K euros : 610
Durée du chantier : 3 mois
Niveau SPS de la mission : 3

| Libellé de la phase | Quantité / Réunions | Tps U. heure | Montant € HT |
|---|---------------------|--------------|---------------|
| Phase 1 - Conception | | | |
| Analyse du dossier et Visite Prealable du site | 1 | 2 | 68,00 |
| Rédaction et mise à jour du Plan Général Coordination (PGC) | 1 | 5 | 170,00 |
| Ouverture et tenue du Registre Journal | 1 | 1 | 34,00 |
| Ouverture du dossier d'Intervention Ultérieures sur l'Ouvrage (D.I.U.O.) | 1 | 1 | 34,00 |
| TOTAL CONCEPTION | | 9,00 | 306,00 |
| Phase 2 - Réalisation 3 mois de travaux | | | |
| Préparation du chantier et Visites d'inspection commune avec l'ensemble des entreprises titulaires et sous-traitant | 3 | 3 | 102,00 |
| Analyse des P.P.S.P.S et harmonisation du P.G.C. | 3 | 3 | 102,00 |
| Réunions de chantier et/ou visites inopinées avec rédaction du Registre Journal (Nbre = 6) | 6 | 9 | 306,00 |
| Finalisation du DIUO et remise au Maître d'Ouvrage | 1 | 4 | 136,00 |
| TOTAL REALISATION | | 19,00 | 646,00 |

| Taux | Base HT | Montant TVA |
|-------|---------|-------------|
| 20,00 | 952,00 | 190,40 |

| | |
|------------------------|-------------------|
| Total HT | 952,00 |
| Total TVA | 190,40 |
| Net à payer TTC | 1 142,40 € |

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
Assurance Responsabilité civile professionnelle obligatoire souscrite auprès de QBE, située La Défense - 92931, valable en France métropolitaine, pour l'année en cours, sous le n° 05-0066652-301.
SIEGE SOCIAL : ATAE 12 av Jules Verne 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE